

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme FARGIER			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : Mme BERTRAND	X		
Maire (ou Adjoint) : Mme TERRIER		X	
Adjoint ou Conseiller municipal : Mme CAILLET	X		
Enseignants de l'école			
Mme CHOPIN		X	
Mme LUX		X	
Mme CADETE	X		
Mme MAUDRIN	X		
Mme BERRY	X		
Mme BELLOIR	X		
Mme GAMBA	X		
Mme CAPITANO	X		
Mme CAUDIE		X	
Mme MARGIANO	X		
Mons VALEX		X	
Mme GRANDCOLAS	X		
Mme LELIEVRE WITTIG		X	
Mme CUGNO	X		
Mme MEANT	X		
M. CUERQ	X		
Mme DUEZ	X		
Un des maîtres du RASED : Mme PELLOUX RUIZ		X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme PROU	X		Mme BOUSQUET
M. LAMARSAUDE	X		Mme PERCHET
Mme LOPEZ	X		Mme GUYONET
Mme NARS	X		
Mme CORNATON		X	
Mme BOURGEOIS		X	
Mme BARBEZ		X	
Mons RADVAY		X	
Mme LAMERCERIE		X	
Mme PARTOUCHE		X	
Mme SAADALLAH		X	
Mme BERTHELIER		X	
Mme BOEVE		X	
Mme LAHMAR		X	
D.D.E.N. : Mme BOUCHARLAT	X		
Voix consultative			
RASED : Mme MICHELAS		X	
Infirmier(e) scolaire : Mme POMPET		X	
Assistante sociale :			
Représentant restaurant scolaire / école jeunesse : M GILLE	X		
Représentante mairie : M. LOPEZ		X	
GABI : Caroline CLERC		X	
M. Mancini (1 ^{er} Adjoint Mairie de BEYNOST)		X	
AESH : Vincent BIENNIER	X		

Préambule : nombre de votants ce jour : 20

► Vote

⇒ Approbation du CR du CE précédent

- nombre d'avis positifs : 20

- nombre abstentions : 0

- nombre d'avis négatifs : 0

► Points d'information :

● Changements au sein de l'équipe pédagogique

Mme DESCHAMPS remplace pour l'instant Mme LUX et Mme CHOPIN en CP.

Mme DELAUP remplace Mme CAUDIE dans les classes de Mmes CAPITANO, WITTIG et CUGNO ; elle peut cependant être envoyée en remplacement ailleurs ponctuellement par la DIPER.

M. BIENNIER intervient auprès de 2 élèves comme AESH.

● Préparation de la rentrée scolaire de septembre 2025

- Ouverture d'une 15^{ème} classe

Pour satisfaire à l'exigence de classes de CP et CE1 à 24 élèves, la 15^{ème} classe sera ouverte dans ces niveaux, sûrement au rez-de-chaussée de l'école.

La commune a déjà prévu les dépenses inhérentes à l'ouverture. Les commandes de mobilier seront passées au plus vite.

- Effectifs prévisionnels à la RS 2025 :

Depuis le dernier Conseil d'école, 4 départs (1CE1, 2CE2, 1CM2) et 6 arrivées (2CP, 2CE1, 1CE2, 1CM1)

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Constat 10 03 25	81	73	79	74	80	383
Prev RS 25	+ 2	+2		+2		
		-1		-1		
Total	83	74	79	75	80	391

Cela fait une moyenne d'un peu plus de 26 élèves par classes mais avec des classes de CP et CE1 à 24, des classes ouvriront à 29.

Avec une cohorte de CP en 2026 de 90 élèves, avec des constructions qui sortent de terre, il faudra sans doute penser à une nouvelle ouverture pour le RS 2026.

La commune dit qu'elle financera une 16^{ème} classe en cas d'ouverture.

- Campagne d'inscription en mairie des nouveaux élèves de l'école élémentaire.

Les parents peuvent passer à la mairie sur les horaires d'ouverture pour procéder à l'inscription administrative de leur enfant.

Tous les parents dont l'enfant fait sa première rentrée à l'école élémentaire des Sources de Beynost doivent passer en mairie, y compris ceux qui viennent de l'école maternelle de Beynost.

Le cas échéant, ils doivent faire une demande de dérogation.

Lors de l'inscription administrative en mairie, les parents se voient remettre un papier avec des QR codes pour prendre RDV avec la DE pour l'inscription pédagogique du 16 au 27 juin 2025.

- Les parents pourront aussi s'inscrire à des visites de l'école les 17, 20, 23 et 27 juin 2025.
Les RPE et le Sou des écoles viendront se présenter à ces occasions dans la mesure du possible.

- Elections de représentants des parents d'élèves (RPE) par voie électronique via votil.
DE a créé un compte sur votil. Le coût du vote pour 15 classes est de 110€.
La commune doit procéder à une mise en concurrence avec d'autres logiciels. C'est en cours et le choix du logiciel sera validé au prochain CE.

- Lien avec le collège
Le conseil Ecole Collège a eu lieu début février, avec pour thème la pédagogie équitable : donner du sens aux apprentissages, ne pas faire pour faire, rendre les notions plus abordables, plus claires pour les élèves, détailler les étapes et les objectifs. A eu lieu un échange productif entre les enseignants en groupes de travail. En est ressortie l'importance de mettre en place des activités ritualisées pour éviter le décrochage. Le Conseil Ecole Collège a aussi été l'occasion de redemander les bulletins des 6^{ème}.

● Hygiène et sécurité à l'école

- PPMS et exercices de sécurité
La DE voit pour convenir de dates avec l'école maternelle pour l'exercice PPMS risque majeur (naturel ou technologique) et pour le second exercice incendie.
Mme Séverine MAILLET, chargée de mission PPMS à l'Inspection académique de Bourg, vient à l'école le lundi 7 avril 25 pour refondre les 2 PPMS en un document unique.
Les malettes PPMS ont été livrées à l'école mais il reste à y mettre du petit matériel et à les distribuer en classe.

- Santé à l'école

En janvier, l'école a fait face à une vague épidémique de grippe. L'équipe pédagogique regrette que certains élèves viennent à l'école malades, souvent sous médicament anti fièvre. Ils contaminent inévitablement camarades et enseignants avant d'aller dormir dans l'infirmerie s'il y a encore de la place et de repartir chez eux.
Pascale POMPET, infirmière scolaire de secteur, a effectué les bilans de santé des CP et une intervention en classe de CM1 sur le respect du corps. Les autres interventions en classe sont en cours de programmation, comme un rappel des gestes de premier secours auprès des enseignants.
Comme l'année précédente, des étudiants en médecine et en écoles d'infirmières sont en train d'intervenir sur le sujet des écrans : sommeil et bien-être dans toutes les classes et apprendre à porter secours en CM2. Les années suivantes il pourra être demandé aux étudiants de venir habillés en blouse blanche et d'envoyer en amont les supports qu'ils vont utiliser en classe afin d'en vérifier l'adéquation à l'âge du public. Il pourrait être envisagé de faire parvenir les traces de ces interventions aux familles.

● Bilan des actions pédagogiques menées

- Election du Conseil Municipal des Enfants (CME)
- Atelier d'écriture et de mise en jeu dans la classe de CM1 de Mme LELIEVRE WITTIG. Aujourd'hui, les élèves se sont produits sur la scène de l'Allégro devant deux autres classes du territoire également engagées dans ce projet proposé par le TALL (Théâtre Allégro). Ils ont également pu assister à une représentation des deux autres classes.
Cet évènement fait suite à un travail d'écriture collective dirigé par Sabine Messina, auteure et comédienne de « La douceur », pièce de théâtre à laquelle les élèves ont assisté en novembre. Dans leurs histoires, les enfants ont cherché à illustrer la difficulté de trouver sa place dans un groupe.
9 interventions d'1 heure 30 ont eu lieu en classe depuis le mois de novembre, pour aboutir à ce moment de restitution que les enfants ont beaucoup apprécié malgré le trac. Ils ont fourni collectivement un travail remarquable d'écriture, de mémorisation et d'interprétation.
Une restitution aux parents aura lieu en fin d'année, et les enfants sont prêts à partir en tournée devant les classes de l'école qui le souhaiteraient.

- Pratiques dansées (hip hop) avec Mmes WITTIG et CUGNO : sur deux semaines, 8h avec la compagnie qui s'est produite en début d'année et découverte de la théorie.
- Parc de Miribel (l'Iloz) : service éducation et territoire avec l'Iloz : les usages de l'eau et aménagement du territoire CM2. Les CE2 étudient la biodiversité en milieu aquatique. Deux journées sur le terrain. Plantation d'arbres dans la micro forêt de Beynost pour 6 classes. Poursuite du projet l'année prochaine avec l'association Cotière en transition qui viendra mener des ateliers.
- Ma petite planète : 3 semaines d'activités en CE1
- Intervention d'un ambassadeur du tri de la CCMP (tri, réduction des déchets, le plastique) pour les CE1

● Présentation des actions pédagogiques à venir

- Projet danse « classe dansante » avec Mmes CHOPIN et GAMBIA : un intervenant toutes les semaines jusqu'à la fin de l'année avec représentation à l'Allegro le samedi 17 mai 25 à 16h.
- Sortie aux grottes du Cerdon des classes de CP et CP-CE1 le mardi 10 juin 25.
- Interventions de la banque alimentaire en cours dans toutes les classes sur le thème de la nutrition.
- Cross : toute l'école le jeudi 17 avril, dans le parc du Monderoux.
- Carnaval : le 22 mars et activités à 16h au complexe du Mas du Roux. L'école a relayé un appel du Sou des écoles pour tenir la buvette. Les élèves vont faire un flash mob.
- Journée olympique et paralympique pour les CM2 au mois de juin.
- Spectacle de cirque à l'Allégo pour CP.
- 7 avril représentation musicale entre classes (ateliers proposés par le TAL) puis 11 avril spectacle à l'Allégo.
- Permis piéton pour les CE2
- Centre de tri à Viriat pour la classe 12 de CM2 le 24 mars 25

● Budget et bâti

Depuis le dernier CE, l'école a été doté d'un téléphone portable utilisé pour communiquer avec les partenaires de l'école.

Le budget de l'année scolaire 2025 a été voté le 27 février.

Le budget fonctionnement reste inchangé.

Des demandes d'investissement ont été formulées par l'équipe enseignante, budgétées par la commune et soumises au vote du Conseil municipal.

La DE se permet de faire un rappel quant aux règles des finances publiques qui s'imposent aux communes. Il s'agit d'un ensemble de lois, règlements et décrets qui empêchent les détournements de fonds publics. Pour commencer il faut savoir qu'une commune n'a pas de compte en banque, donc pas de moyen de paiement. Une facture ne déclenche pas un paiement comme pour un particulier ou une entreprise privée, mais un ordre de paiement par le trésor public qui vérifie l'adéquation entre achat/travaux et vote en conseil municipal.

La collectivité territoriale a un débat d'orientation budgétaire en conseil municipal en décembre. Le débat entre majorité et opposition est public.

Ce débat permet en début d'année civile de voter le budget, en février ou mars. Il ne peut pas y avoir d'engagement de frais avant. Là aussi s'effectue un contrôle du trésor public.

Régulièrement, à échéance, une commune doit voter un PPI, un projet pluriannuel d'investissement avec ou sans emprunt, sur 5 à 15ans quelle que soit alternance politique. C'est du temps long alors que l'école fait souvent des demandes « urgentes ».

L'école ne peut pas être prescriptrice des dépenses municipales.

Au-delà de la communication quotidienne entre les membres de l'équipe pédagogique et les représentants de la commune, un des rôles du CE est cependant d'alerter la commune sur des besoins.

Cette précision, perfectible, sur la forme apportée, nous pouvons aborder le fond.

- Travaux

Les services techniques de la commune ont mis en place une visite quotidienne des locaux communaux dont l'école pour détecter les réparations à faire, 30 minutes avant l'ouverture des bâtiments au public. Le local de stockage de la petite cantine a été remis en état (sol et murs).

La peinture des portes du couloir de l'étage de l'ancien bâtiment et le projet de pose de supports d'affichage dessus sont reportés sine die.

Je pense pouvoir dire que la commune a pleinement conscience de la nécessité de rénover l'ensemble du bâti, voire de l'agrandir a minima pour les commodités et peut être pour le restaurant scolaire.

Les RPE ont fait remonter au premier rang un questionnement quant à l'évolution du bâtiment au regard de l'augmentation du nombre d'élèves et à son âge.

Une réunion est prévue en mairie le jeudi 03 avril 2025 pour échanger sur la vision communale des travaux au groupe scolaire. Est en cours une étude d'un assistant maître d'ouvrage (AMO) sur l'évolution de l'école. Cette étude s'inscrit dans une vue plus large que le seul groupe scolaire.

Une autre réunion est prévue le jeudi 27 03 25 à 11h pour "présenter notre plan d'investissement informatique".

Des travaux avaient été demandés lors du dernier CE :

- marquage dans la cour : terrain de handball, couloirs de course et lignes au sol pour se mettre en rang : les services techniques vont les prévoir sur le printemps ou l'été.

Les luminaires à prévoir (classes de CP et CM1).

Des élèves seuls et des parents passent du bâtiment de maternelle à celui de l'élémentaire. Une barrière peut être envisagée mais sans entraver la circulation du périscolaire.

► Interventions des représentants des parents d'élève

1 L'annonce de remplacement des professeurs absents.

Les RPE remarquent que l'absence d'un professeur n'est plus annoncée via un affichage sur le portail et que cela évite que des « grands » repartent chez eux sans que leur parent le sachent.

Les parents ont fait remonter à leurs représentants qu'ils savent presque toujours avant 8h si l'enseignant de leur enfant est remplacé ou non.

Cela va-t-il perdurer ?

Réponse de l'école : le dispositif de remplacement a été informatisé sur la circonscription de Miribel. Cela présente l'avantage de permettre de prévoir à plus long terme les remplacements.

Cela présente un désavantage : si un remplacement plus prioritaire vient s'ajouter à la dernière minute, le remplaçant prévu y est affecté.

Le cas de figure ne s'est pas présenté pour l'instant.

Les parents peuvent faire un mail prévenant de la garde de leur enfant à la maison.

Le remplacement de Mme CHOPIN a été compliqué sur les 3 premières semaines mais une solution au long terme a été trouvée : Mme DESCHAMPS va remplacer Mme CHOPIN et Mme LUX dans la classe de CP n°1.

La DE tient à préciser que certains remplaçants ne dépendent pas de la circonscription mais de la DIPER à Bourg-en-Bresse. Prêtés par la DIPER à la circonscription, ils peuvent être envoyés pour des remplacements d'enseignants malades mais peuvent être repris par la DIPER pour remplacer pour des formations.

Ce fut le cas de Mme DELAUP et de Mons GAGLIARDI un mardi.

2 L'absence de remplaçant

Depuis la rentrée, il y a eu un nombre conséquent d'absences de professeur non remplacées, a priori 11 jours. Que va mettre en place l'Education nationale pour y remédier ?

Réponse de l'école : 7 places de titulaire remplaçant (TR) ont été créées et seront disponibles au mouvement dans le département. Nous ne savons pas s'il y en aura sur la circonscription de Miribel.

La suppression ou la création de poste d'enseignant est de la compétence de l'Etat.....

3 L'absence de remplaçant et les frais de périscolaire

Pour ne pas être facturés, les parents doivent prévenir avant la veille à 10h de l'absence de leur enfant à la cantine or ils sont souvent avertis trop tard.

Que peut-on mettre en place pour améliorer la situation ?

Réponse de l'école : La DE n'avait pas connaissance de ce délai d'annulation – ou l'avait oublié. Elle essayera de prévenir au plus vite les parents.

Réponse de la commune : Les parents inscrivent leur enfant à la cantine, c'est à eux d'annuler la cantine sur le portail famille, par mail, ou par téléphone.

Le centre de loisirs GABI a mis en place une facturation spéciale à ½ tarif. Pour la cantine, c'est différent car il s'agit du prix du repas qui de toute façon est facturée à la collectivité.

Les parents qui n'ont pas pu annuler le repas peuvent déposer leur enfant à 12h et venir le chercher à 13h50 pour qu'il mange à la cantine.

4 Certains parents font remonter des propos racistes envers leur enfant.

L'école pense-t-elle à mener une action de prévention contre le racisme auprès des élèves ?

Réponse de l'école : l'Enseignement Moral et Civique (EMC) se fait au quotidien. Les questions d'égalité de tous sont abordées régulièrement. Les propos racistes, quand ils sont rapportés à un adulte de l'école, sont sanctionnés par les enseignants.

L'équipe éducative regrette que des faits ou paroles soient déformés par des parents qui n'interpellent pas directement l'enseignant. C'est aux enfants de venir le dire immédiatement aux adultes.

L'équipe pédagogique va élaborer un protocole de traitement des incivilités qui sera communiqué aux parents et plus tard donné dès la rentrée.

Un travail sur l'empathie est mené à chaque retour de récréation lorsqu'il y a des problèmes.

Le 21 mars est la journée de lutte contre les discriminations, des actions vont être menées dans chaque classe. Il sera envisagé de transmettre aux parents une trace écrite.

A l'avenir, l'école envisagera de solliciter les forces de l'ordre pour une intervention.

5 L'école de Beynost voit le nombre de ses élèves croître. Qu'est-ce qui va être mis en place pour l'accueil de ces nouveaux élèves et de leurs parents ?

Réponse de l'école : Mmes WITTIG et MEANT pensent à proposer l'année prochaine une semaine des élémentaires (ouvrir l'école aux parents, présentation des métiers, observation de la classe). Ce dispositif n'est pas spécifique aux nouveaux arrivants mais est susceptible de favoriser leur intégration.

Les parents avaient apprécié le reportage photo pour présenter l'école et les classes fait par certains enseignants au moment du COVID.

Réponse de la commune : La mairie va se renseigner sur le point de savoir si la réglementation Vigipirat empêche encore que se tienne un café des parents.

Les RPE précisent que cette action menée en 2023/2024 avait réuni environ 25 personnes), permettant rencontre et discussion avec d'autres parents.

6 Moby. Serait-il possible que l'école face découvrir aux élèves les chemins pour venir à l'école à pied ou en mode doux ?

Réponse de l'école : Oui, virtuellement ou à pied.

Il faudra penser à une communication aux parents des nouveaux inscrits.

Réponse de la commune : un plan des chemins sera fourni aux enseignants par la commune qui a aussi prévu de les afficher devant l'école.

La commune précise que le projet est en off cette année car il mobilise peu.

7 La commune peut-elle solliciter l'association les papillons pour l'installation de boîtes aux lettres bleues ?

C'est un dispositif qui favorise la libération de la parole par les enfants qui subissent des violences sexuelles ou à qui un camarade a confié en subir. Les boîtes aux lettres sont disposées dans des espaces discrets. Elles sont relevées toutes les 2 semaines par un adulte référent de la mairie puis les mots sont envoyés aux psychologues de l'association qui décident de la suite à donner.

Réponse de la commune : Cela va être envisagé.

Fin de séance et rappel : conseil d'école n°3 : le 24/06/2025

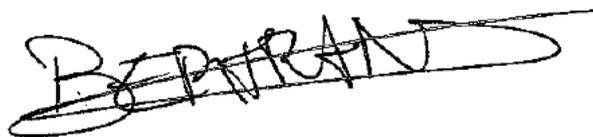
Heure de fin : 20h20

Procès-verbal établi le 14/03/2025

La présidente, directrice de l'école

Nom : BERTRAND Elodie

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'BERTRAND', with a long horizontal stroke extending to the right.

La secrétaire, enseignante

Nom : Mme CUGNO Nadège

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'N' followed by a long horizontal stroke extending to the right.